

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alain BENEDETTO

Maire de Grimaud

Vice-Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

Conseiller départemental du Var

Fermeture des points de passage frontaliers aériens à la Môle et au Castellet : « Le gouvernement veut réduire le Var à un village de vacances estival »

Alain Benedetto, Maire de Grimaud, Vice-Président de la Communauté de communes en charge du développement économique et du tourisme, Conseiller départemental du Var, s'indigne de la fermeture des points de passage frontalier aérien à l'aéroport de la Môle et du Castellet.

« En ma qualité d' élu local, je sais l'importance de ces structures, pour nos résidents et nos installations touristiques. On ne peut pas concevoir le golfe de Saint-Tropez comme un autre bassin de vie. La spécificité de notre clientèle nous oblige à avoir un aéroport international dans notre territoire. Nous les élus, nous nous battons depuis des années pour lutter contre la saisonnalité de nos communes. Le gouvernement a décidé, sans concertation, que nous méritons de vivre et travailler uniquement du 15 juin au 30 septembre » a déclaré Alain Benedetto.

« En ma qualité d' élu départemental en charge de l'Europe, je trouve que cette décision va à l'encontre de toutes les déclarations politiques du Président de la République. On ne peut pas dire, notre horizon, c'est l'Europe puis finalement prendre le risque de laisser nos aéroports ouverts uniquement aux vols intérieurs. On ne peut pas dire qu'il faut réfléchir à notre destin commun au niveau européen puis s'asseoir sur les recommandations de l'Union européenne lorsqu'elle ne va pas dans le sens de la marche ! Régulièrement, la commission européenne ou le Parlement européen rappellent l'importance du tourisme d'affaires et des aéroports locaux. Ils auraient tort sur ce point et raison sur le reste ? » demande l' élu départemental.

Enfin, pour conclure il s'interroge *« Les JO 2024 à Paris sont devenus une cause nationale que j'ai soutenu avec conviction et patriotisme. Le Grand Prix du Castellet n'aurait pas le droit à un peu de considération du gouvernement sous prétexte qu'il est localisé dans le Var et non pas en Île de France ? Est-ce que le patriotisme et la grandeur de la France ne peut se défendre qu'à Paris ? ».*

